



TAHOERAA HUIRAATIRA

Le Président,

Papeete, le 16 janvier 2015

COMMUNIQUE

Levée partielle du contrôle judiciaire de Gaston FLOSSE

Le juge Philippe STELMACH par ordonnance de ce jour, anticipant la décision à intervenir de la Chambre d'instruction la semaine prochaine, a modifié le contrôle judiciaire de Gaston FLOSSE, en ce sens que le Président du Tahoeraa Huiraaatira est désormais autorisé à rencontrer le Président de la Polynésie française, Edouard FRITCH et le Président de l'Assemblée de la Polynésie française, Marcel TUIHANI.